



## BULLETIN DU PRÉSIDENT

### NOTRE PROFESSION, NOTRE VOCATION

[Septembre 2014]

## IFLA EUROPE

INTERNATIONAL FEDERATION  
OF LANDSCAPE ARCHITECTS

SILVER JUBILEE 35 YEARS CARING FOR LANDSCAPE

### EXECUTIVE COUNCIL

Secretary General  
MARINA CERVERA  
secretarygeneral@iflaeurope.eu

Treasurer  
JEREMY DENNIS  
treasurer@iflaeurope.eu

Vice-President Education  
TONY WILLIAMS  
vpeducation@iflaeurope.eu

Vice-President  
Professional Practice  
ANDREI CONDOROS  
vppractice@iflaeurope.eu

secretariat@iflaeurope.eu  
<http://iflaeurope.eu>



ANA LUENGO  
IFLA EUROPE PRESIDENT  
president@iflaeu.eu

**Depuis 25 ans** notre Fédération est au service de nos intérêts, de ceux des architectes paysagistes membres, afin de favoriser l'expansion de la profession en Europe et ainsi pouvoir répondre de façon efficace aux multiples défis auxquels l'environnement doit faire face.

**Il y a trois ans** nous avons analysé en détail la situation dans laquelle travaillent les paysagistes européens. Les résultats ont révélé les sérieux problèmes qui touchent notre profession: bien que les associations nationales de nombreux pays européens aient réussi à bien consolider la profession, dans d'autres elle n'a toujours pas été reconnue officiellement.

**En 2012**, sur la base de ces études, et cela durant l'évaluation de la Directive relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles (RCP 2005/36/CE), nous avons proposé à la Commission Européenne un modèle plus flexible permettant en même temps un accès complet au marché du travail. La CE a examiné les propositions et les a finalement incorporées, en **décembre 2013**, à la version définitive de la Directive (2013/55/UE). Certains des contenus, entre autres ceux relatifs aux cadres communs de formation, permettront la reconnaissance professionnelle et une plus grande mobilité moyennant le respect de certaines conditions, telles que l'existence d'une régulation de la profession dans plus de 10 États membres, ce qui est déjà un fait pour notre profession.

**En 2014**, nous continuons à travailler pour l'application de ladite Directive à notre profession. Pour cela, nous avons le soutien de l'*Ordre Fédéral des Architectes Paysagistes Allemands*, que nous voulons remercier pour leur aide au cours de ces dernières années, et tout particulièrement Fritz Auweck, pour son travail inestimable à la tête de ce projet. Actuellement, nous sommes en train de prendre les mesures appropriées pour rassembler la documentation et les données nécessaires pour continuer à répondre à nos exigences. Dans ce sens, les réunions sont productives et le travail avance à bon pas.

En même temps, au cours des 6 dernières décennies l'**IFLA** n'a cessé de travailler au renforcement de notre position à l'échelle mondiale. Grâce à ses initiatives, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) a inclus le terme « Architecte paysagiste » dans la classification internationale type des professions, CITP-08, en tant que profession à part entière et non dans le groupe « Architecture » comme c'était le cas auparavant (CITP-88).

Pendant tout ce temps, les **associations nationales** nous ont fourni les informations et le soutien nécessaires pour renforcer notre position en Europe. Tout ceci et les besoins d'une société de plus en plus exigeante nous conduisent à l'optimisme quant aux résultats de nos démarches. La tâche n'est pas facile, mais nous sommes convaincus de notre réussite grâce au travail rigoureux de **nos membres** -de nous tous- pendant plus de 25 ans. Le résultat est d'une importance vitale pour chacun d'entre nous, car il nous permettra de continuer à exercer notre profession. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de notre travail.